

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin](#)[Registre de copies de lettres envoyées CNAM FG 15 \(11\)](#)[Item](#)[Jean-Baptiste André Godin à Georges Coulon, 5 août 1870](#)

Jean-Baptiste André Godin à Georges Coulon, 5 août 1870

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Les relations du document

Collection **Correspondant.e.s**

[Coulon, Georges \(1838-1912\)](#)  *est destinataire de cette lettre*

[Afficher la visualisation des relations de la notice.](#)

Informations sur le document source

Cote FG 15 (11)

Collation 2 p. (33r, 34v)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Georges Coulon, 5 août 1870, Équipe du projet FamiliLettres (Famelistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 02/12/2025 sur la plate-forme EMAN : <https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/9374>

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Famelistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Droits Famelistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [5 août 1870](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne)

Destinataire [Coulon, Georges \(1838-1912\)](#)

Lieu de destination Inconnu

Description

Résumé

Godin transmet à Coulon une lettre de monsieur Barré relative à l'acquisition d'un terrain. Godin juge le prix élevé et interroge Coulon sur l'indemnité à verser au fermier pour compenser la plantation de luzerne.

Mots-clés

[Agriculture](#), [Procédure \(droit\)](#)

Personnes citées [Barré \[monsieur\]](#)

Informations biographiques sur les correspondant·es et les personnes citées

Nom Coulon, Georges (1838-1912)

Genre Homme

Pays d'origine France

Activité

- Administration
- Droit/Justice
- Franc-maçonnerie

Biographie Avocat et haut fonctionnaire français né en 1838 à Paris et décédé en 1912 à Paris. Fils d'un chorégraphe et d'une actrice, probablement enfant naturel du dramaturge Eugène Scribe, Georges Coulon étudie le droit et devient clerc de notaire en 1860 puis avocat au barreau de Paris en 1862. Libre-penseur, franc-maçon et républicain, il travaille auprès de l'avocat Jules Favre. Il voyage en Égypte en 1869. Coulon est nommé préfet de Vendée par [Gambetta](#) en septembre 1870. Il sert six mois à ce poste, retourne ensuite au barreau et travaille en qualité d'avocat de la [Compagnie du canal de Suez](#). Coulon correspond à cette époque avec Jean-Baptiste André Godin à propos des élections législatives de 1869, auxquelles [Jules Favre](#) est candidat républicain, et à propos du Familistère. Godin charge Coulon de questions juridiques relatives à ses affaires industrielles et au procès qui l'oppose à sa première épouse [Esther Lemaire](#). Coulon se marie en 1880 avec Geneviève Pelletan, fille du républicain Eugène Pelletan (1813-1884) et sœur du socialiste Camille Pelletan (1846-1915), avec laquelle il a six fils. Nommé conseiller d'État en 1881, Coulon est détaché à la direction des Postes et Télégraphes de 1887 à 1889.

C'est à cette époque qu'il visite le Familistère en compagnie de son épouse, après une quinzaine d'années sans relations avec Godin : « Certes, nous nous souvenons de vous, ma femme et moi, écrit Godin à Coulon le 8 avril 1887 quelques jours avant sa visite, et votre souvenir nous était même particulièrement présent ces jours-ci. » Coulon réintègre le Conseil d'État en 1890, dont il est le vice-président de 1898 jusqu'à sa mort en 1912. Georges Coulon est abonné à la revue du Familistère, *Le Devoir*. Il est nommé chevalier de la Légion d'honneur en 1877, officier de l'ordre en 1887, commandeur en 1896, grand officier en 1906 et grand-croix en 1909.

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 18/11/2021

Dernière modification le 26/04/2023

73

Genève le 5 aout 1846

chère M^{lle} Consueve Coulon

Je vous envoie sous ce pli
la lettre que je vous en renvoie
de M^{lle} Barri. Le prix est fort
cher à 150 pour la prise dont
il est question mais les expens
dont maître du prix je crois sont
certainement pour que cette affaire
ne soit pas encore terminée

il faut pourtant éclaircir un point
que la lettre de M^{lle} Barri laisse
dans le doute l'indemnité au
fermier des. telle laide à ma charge
je préférerais qu'il n'en fut pas ainsi
la prise de terre est assurée en
largement pour rembourser les semences
et les labours etc donneront une a
une sapinette dans doute il vaut
mieux relever aucune difficulté qui
puisse retarder la conclusion mais
si cette question n'est absolument point de
trouble pour l'acte de vente etc
rien d'autre que mieux
je vous prie donc de voir
M^{lle} Barri pour conclure et s'il faut

45

Le Roi envoie les papiers
nécessaires et le personnel
pour le faire que vous
m'indiquerez.

Je vous prie de
votre dévouement

Coventry